

exceeding 200 ml. The quota year was August 1, 2000 to July 31, 2001. Import permits were issued for 394,000 kg. Supplementary import permits were issued for re-export for 17,375 kg, and for other purposes for 3,961 kg.

Products consisting of natural milk constituents

The access level for these products is 4,345,000 kg; permits were issued to import 4,345,000 kg. Supplementary import permits for re-export were issued for 131,070 kg. Other supplementary import permits totalled 40,611 kg.

Ice Cream and yoghurt

The access level was 484,000 kg for ice cream and 332,000 kg for yoghurt. Within access commitment import permit issuance in 2001 totalled 432,900 kg for ice cream and 332,000 kg for yoghurt. In 2001, supplementary permits were issued for 183,960 kg of ice cream and for 46,158 kg of yoghurt, both for re-export. Supplementary import permits for yoghurt for other purposes totalled 15,306 kg.

3) Margarine

The TRQ for margarine was introduced on January 1, 1995. The import access level for 2001 was 7,558,000 kg. Within access commitment permit issuance totalled 1,155,608 kg.

grasse et vendue en contenant de 200 ml au maximum. L'année contingentaire allait du 1^{er} août 2000 au 31 juillet 2001. Des licences d'importation ont été accordées pour 394 000 kg. Des licences supplémentaires d'importation aux fins de réexportation ont été délivrées pour 17 375 kg, ainsi que 3 961 kg pour d'autres raisons.

Produits à base de composants naturels du lait

Le niveau d'engagement d'accès pour ces produits est fixé à 4 345 000 kg, et des licences ont été délivrées pour en importer 4 345 000 kg. Des licences supplémentaires d'importation aux fins de réexportation ont été accordées pour 131 070 kg. Une licence spéciale supplémentaire pour une nourriture animale à base de lactose et de lactosérum en poudre a été accordée pour 40 611 kg.

Crème glacée et yogourt

Les niveaux d'engagement d'accès étaient de 484 000 kg pour la crème glacée et de 332 000 kg pour le yogourt. En 2000, les licences d'importation sous régime d'accès délivrées portaient au total sur 432 900 kg de crème glacée et 332 000 kg de yogourt. En 2001, des licences supplémentaires d'importation aux fins de réexportation ont été accordées pour 183 960 kg de crème glacée et 46 158 kg de yogourt. Des licences supplémentaires d'importation de yogourt pour d'autres raisons au total de 15 306 kg.

3) Margarine

Le contingent tarifaire pour la margarine est en place depuis le 1^{er} janvier 1995. En 2001, le niveau d'engagement d'accès était de 7 558 000 kg. Les licences d'importation sous régime d'accès délivrées portaient au total sur 1 155 608 kg de margarine.